

2017-3818
2017-09-26

BROMO DISCS

ASSAINISSANT

PASTILLES DE BROMATION pour les spas

DÉTRUIT LES BACTÉRIES ET LES ALGUES dans l'eau des spas

DOMESTIQUE

GARANTIE :

Brome libre présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et hydantoïnes
apparentées à61%

Chlore libre présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5-diméthylhydantoïne et hydantoïnes
apparentées à27%

No D'HOM. 29921 L.P.A.



DANGER
CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Contenu net
{Format}

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Distributed by:
BEACHCOMBER HOT TUBS PLUS INC.
13245 COMBER WAY, SURREY, (BC) V3W 5V8
Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666

Lorsque les pastilles de bromation sont utilisées selon le mode d'emploi, elles assainissent et désinfectent efficacement l'eau du spa.

Poids par pastille: xx g

MODE D'EMPLOI :

AVERTISSEMENT : Un contact direct entre les pastilles et les surfaces en vinyle, acrylique ou synthétique du spa peut en causer le blanchiment. Les mécanismes de distribution automatique utilisés avec ces pastilles doivent être totalement libres de toute trace d'un autre assainissant afin d'éviter la possibilité d'une explosion.

1. Maintenir quotidiennement les teneurs aux valeurs appropriées; ces teneurs sont déterminées à l'aide d'une trousse d'analyse.
Brome libre disponible : 3,0 – 5,0 ppm
pH : 7,2 – 7,8
Alcalinité totale : 100 – 150 ppm
Dureté (en calcium) : 100 – 200 ppm
2. Si un mécanisme de distribution automatique est utilisé, remplir le(s) réceptacle(s) avec les pastilles et régler le taux d'écoulement selon les recommandations du fabricant pour garder les teneurs en brome résiduel quotidiennes aux valeurs voulues. Comme méthode alternative d'alimentation, vous pouvez ajouter les pastilles dans le panier de l'écumoire. La dose quotidienne est d'environ 5 g de BROMO DISCS par 1 000 L d'eau de spa.
REMARQUE : L'usage intensif du spa et la température élevée de l'eau peuvent nécessiter des doses plus fortes pour garder les teneurs en brome résiduel aux valeurs appropriées.
3. Il est recommandé de procéder régulièrement à une surchloration de l'eau. Suivre les instructions de l'étiquette du produit de surchloration utilisé.
4. Le moussage, la turbidité et l'eau malodorante qui persistent indiquent que le niveau de l'assainissant est inadéquat. Pour corriger de tels problèmes, surchlorer l'eau du spa en ajoutant un produit de surchloration. Faire circuler l'eau durant au moins 30 minutes et attendre 4 heures avant d'utiliser le spa.
5. Pour un assainissement adéquat, vider le spa en entier régulièrement. Le nombre de jours entre chaque VIDANGE COMPLÈTE DU SPA équivaut au volume du spa en litres, divisé par 10 fois le nombre maximal d'utilisateurs quotidien du spa. Remplir le spa et suivre de nouveau le MODE D'EMPLOI. La température maximale de l'eau du spa doit être 40 °C. La baignade dans un spa dont l'eau se situe à 40 °C ne doit pas dépasser 15 minutes.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Corrosif. Peut causer des dommages aux yeux et des brûlures à la peau. L'exposition de la peau à la poussière peut provoquer une réaction allergique sur la peau chez certaines personnes. ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux, la peau ou les vêtements. L'ingestion peut être nocive ou fatale. NE PAS ingérer. L'inhalation de poussière peut être nocive ou fatale. NE PAS inhaler la poussière. Agent d'oxydation puissant. Peut provoquer un incendie ou une déflagration s'il est contaminé. Forme un gaz dangereux s'il est mélangé à un acide. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Garder le contenant fermé et le placer dans un endroit frais et sec. Il est recommandé de porter des gants de caoutchouc et des lunettes de sécurité pendant la manipulation du produit.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser le contenant vide. L'envelopper et le jeter avec les ordures ménagères. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les

vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. **En cas d'irritation ou d'autres effets nocifs :** Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Administrez un traitement symptomatique. Ce produit est corrosif pour la peau et les yeux et peut entraîner une réaction de sensibilisation ou une réaction allergique chez certaines personnes.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas déverser dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou le réseau public de distribution d'eau.